

Sujet : [INTERNET] Lettre au commissaire enquêteur

De : "> Genevieve Devinat (par Internet)" <genevievedevinat@mac.com>

Date : 17/10/2017 22:31

Pour : ddc spp-ep-carriere-pouignystpierre@indre.gouv.fr

Copie à : Dominique Devinat <dominique.devinat@gmail.com>

Veillez trouver ci-joint la lettre adressée au commissaire enquêteur sur le projet de carrière sur la commune de Pouigny St Pierre.

Cordialement

Genevieve Devinat

— Pièces jointes : —

lettre Carriere Pouigny St Pierre.docx

119 Ko

Geneviève North-Devinat
"La Chauvelière"
La Bigoureau
36220 Lureuil

Monsieur le Commissaire,

Nous avons une maison à la Bigoureau depuis 35 ans.

Si nous avons choisi ce lieu, c'est pour son calme, sa beauté, la simplicité de ses paysages et la richesse de sa faune et de sa flore.

Aujourd'hui que les années ont passées, notre maison est telle que nous l'avions rêvée, restaurée au fil des années, dans le respect de l'architecture locale, afin d'en conserver toute son âme et son caractère.

D'autres, comme nous, se sont installés dans cette région, ou bien y sont nés et y sont restés afin de conserver la qualité de vie que peut offrir un site protégé. C'est le cas des habitants de La Boudinière, des Chaumes, de la Billarderie pour ne citer que quelques hameaux alentour.

Aussi, avons nous été effarés lorsque nous avons appris (par hasard !) qu'une enquête publique était ouverte concernant le projet d'ouverture d'une carrière de concassage de pierres calcaires à quelques mètres seulement des habitations de la Boudinière.

D'autant plus choqués que cet hameau en particulier a reçu toute l'attention et l'aide financière de la maison du Parc afin d'en préserver son authenticité et son caractère régional. Une maison d'hôte "eco label européen", une des seules de la région reçoit régulièrement des touristes amoureux de la nature.

Alors comment imaginer la pollution visuelle, la poussière , le bruit des machines, le va-et vient des camions dans ce paysage , ceci huit heures par jour et pendant trente ans?

Où est la cohérence d'un tel projet ? On protège , et quelques mois plus tard on achète 17 hectares de terre et sans aucun état d'âme, **sans se soucier de la vie des êtres humains qui vivent**, travaillent juste à côté et on y installe une carrière!?

On sacrifie un intérêt collectif précieux à un intérêt privé et nocif.

Comment un tel projet a-t-il pu se mettre en place alors même que le Parc de la Brenne n'a même pas été mis au courant! qu'il a fallu l'ouverture de l'enquête publique pour que les habitants soient informés et puissent réagir dans l'urgence ! Cet épais dossier, semble très documenté et très technique sur certains points mais minimise totalement l'impact sur la qualité de vie des habitants .

Savez-vous que la poussière de pierres calcaires peut provoquer de graves problèmes respiratoires et à long terme provoquer le cancer? Que le bruit est un facteur de stress important? Qu'un environnement pollué et bruyant , loin de favoriser la concentration des enfants, a un impact certain sur les apprentissages fondamentaux? Que les arbres "respirent"par leurs feuilles faute de quoi la photosynthèse ne peut pas avoir lieu. Que les animaux sont des êtres vivants qui ont leur propre organisation dans la nature et fuient lorsqu'ils sont en danger ?

La Brenne fait partie de ces lieux privilégiés dans lequel nous pouvons encore contempler des chevreuils au coucher du soleil et l'envol des grues migratrices...

Pourquoi pensez-vous que nous ayons choisi de vivre en Brenne ?

Et surtout, monsieur le Commissaire, posons nous cette question fondamentale:

Quelle terre voulons-nous laisser à nos enfants?

Pour toutes ces raisons, Monsieur le commissaire, j'ai l'espoir que vous mettez un terme à ce projet qui n'a aucun sens.

Bien à vous,

Geneviève Devinat